



Autoroutes du Sud de la France

D. R. E. R. A. A.

DELEGUES DU PERSONNEL

Questions posées préalablement à la séance par la **CGT** pour la réunion prévue.

Le mardi 05 Janvier 2016.

1. Demande de Congés

Les élus CGT demandent à la direction, le retour des feuilles de demande de congés ou récupération ou APA, (acceptés ou refusés) plus particulièrement au péage de Valence où il n'y a pas jamais de réponse.

2. Demande de Congés

Les élus CGT rappellent qu'il n'appartient pas à la hiérarchie de demander au salarié pourquoi il demande de prendre un jour de congés ou un APA sur telle date. Le salarié n'a pas à se justifier. Les élus CGT demande à la Direction de faire respecter la vie privée des salariés.

3. Demande de Congés

La pose des congés s'est toujours pratiquée à la demande du salarié en fonction des disponibilités et impératifs de planning. Les élus CGT constatent aujourd'hui que dans certains services, c'est la hiérarchie qui impose une liste très restreinte de dates aux salariés et indique qu'en dehors de ces dates, aucun jour de congés ou récup ou APA ne sera accepté.

Ces façons de procéder ne permettent pas un dialogue social serein mais contribue à engendrer des troubles psychosociaux, les élus CGT demandent à la direction de revenir à des pratiques normales plus constructives.

4. Mutuelle GFP

Les élus CGT demandent à la direction de se rapprocher de la mutuelle GFP au sujet des documents de remboursements de frais de santé, afin que ceux-ci puissent être envoyés par courrier électronique. Pourquoi faut-il absolument envoyer par voie postale les originaux des documents à rembourser ?

5. Mutuelle GFP

Malgré plusieurs mails adressés à la société d'assurance complémentaire santé GFP par les salariés, pour une demande de prise en charge hospitalière, seul un répondeur automatique de mail signale avoir bien pris en compte les besoins mais rien ne se passe de plus. Même les organismes hospitaliers n'arrivent pas à entrer en contact avec l'assurance GFP. Les élus CGT demandent à la direction de se renseigner auprès de la mutuelle GFP pour débloquer la situation des salariés concernés ?

6. Fourgons

Le remplacement des fourgons ASF qui sont usés se fait aux kilométrages effectués. Les élus CGT demandent à la direction si elle peut revoir ces données pour remplacement des fourgons à usure générale (carrosseries rouillées, trouées, roulements usés, habitacle obsolète, etc...) qui arrive bien plus tôt, pour que ces derniers restent un poste de travail sécurisé et confortable ?

7. Dotation suite

Les élus CGT demandent à la direction si celle-ci a réussi à trouver un fournisseur pour le renouvellement des habits en dotation ?

8. TIS 30 Vienne

Sur la gare de Vienne en sens 1, certains poids lourds arrivent directement de la voie de gauche et d'autres coupent la plateforme pour aller prendre les voies TIS 30 de gauche. Ces actions augmentent considérablement les risques d'accident pour les usagers ainsi que pour tous ouvriers ASF intervenant au niveau de la plateforme. Suite aux travaux qui viennent de se terminer sur TPC au niveau de la gare de péage un panneau interdiction aux poids lourds devaient être positionné. Dans certaines régions de simples panneaux placés au-dessus des voies interdisent l'accès aux poids lourds avec efficacité. Les élus CGT demandent à la

direction de bien vouloir positionner ces panneaux au-dessus des voies désignées afin d'augmenter la sécurité de ses employés et usagers ?

9. Indemnités Téléphone

Les élus CGT demandent à la Direction de faire un point sur les indemnités téléphoniques des OA, à savoir quand et comment elle est perçue. Est-ce qu'il y a une particularité pour les OA de Tarare vis-à-vis des autres ?

10. Chevreuils

Malgré déjà plusieurs signalements au niveau du district de Chanas, il y a toujours 3 chevreuils coincés côté autoroute suite à la nouvelle clôture mis en place. Ils sont plus particulièrement situés entre les PK 37.250 et 37.850 sens 1 pour un, entre les PK 31 et 30 sens 2, et le dernier est dans la cuvette de Combe Tourmente. Que se passera – t'il si ces chevreuils provoquent un accident alors qu'on sait pertinemment depuis des mois qu'ils sont là et que l'on ne fait rien pour les dégager ?

11. Indicateurs télé-opération

Les élus CGT ont appris que des entretiens individuels ont eu ou vont avoir lieu et de manière régulière, entre les salariés de la télé-opération et l'encadrement du district concerné. Ces entretiens auraient pour but de commenter et comparer les résultats individuels et collectifs de la télé-assistance et de la télé-exploitation.

Il apparaît clairement que ces résultats vont servir à évaluer les salariés, les élus CGT constatent que le CHSCT n'a pas été informé des techniques et méthodes utilisées dans le cadre de ces entretiens, information pourtant obligatoire par l'article L1222-3 du Code du Travail.

De plus, les élus CGT rappellent à la Direction qu'il est strictement interdit de mettre en concurrence des salariés car cela engendre des risques psychosociaux or il appartient à l'employeur de veiller à la santé et à la sécurité de ses salariés.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT demandent l'arrêt immédiat de ses entretiens individuels dont le seul but recherché est d'inciter des salariés à faire mieux que les autres.

12. Compteur péage atteint

Malgré les questions DP n°13 d'octobre 2014 et n°4 d'octobre 2015, plusieurs salariés non volontaires n'ont pas été informés de l'atteinte théorique de leur compteur d'heures ou de jours contrairement à la réponse de la direction à la question n°4 des DP d'octobre 2015.

Quand les salariés concernés ont notifié à leur hiérarchie qu'ils avaient rempli leurs obligations conventionnelles et qu'ils ne souhaitent pas travailler au-delà des compteurs puisqu'ils sont non-volontaires, ces derniers se sont vu notifier un refus d'arrêter de travailler, une obligation de travailler les jours et les heures supplémentaires avec le choix de se faire payer ou de récupérer en 2016.

Cette façon de procéder n'est absolument pas prévue par la Convention 80, le choix de travailler au-delà des compteurs appartient uniquement au salarié, ce n'est pas à la hiérarchie de décider.

Une fois de plus, les élus CGT déplorent que la Direction, malgré plusieurs questions DP, se permette de bafouer aussi allégrement les conventions au détriment des salariés et de leurs conditions de travail.

13. Suivi du nombre de postes restant à faire

Les élus CGT demandent que soit fourni à chaque salarié concerné un suivi hebdomadaire du nombre de postes réalisés et restant à faire.